

Image de l'enseignant congolais telle que perçue par les élèves des humanités pédagogiques de la ville de Kinshasa

Eleuther KASIAMA KINDIANGA

(Reçu le 17 mars 2020, validé le 29 août 2020)

(Received March 17th, 2020, validated August 29th, 2020)

Résumé

Le présent travail cherche à vulgariser la prise de conscience des enseignants congolais face aux responsabilités qu'ils assument vis-à-vis des élèves, des parents et de la société tout entière. Certes, dans l'exercice de leurs fonctions, les enseignants visent non seulement à transmettre les connaissances mais aussi, à promouvoir le développement scientifique, économique, culturel et social de leur pays. Cette conscientisation devrait sans aucun doute provoquer le profond changement des comportements et des attitudes. Ils pourraient ainsi s'efforcer non seulement à mieux influencer positivement leurs élèves, mais aussi à orienter chacun à faire le choix d'études correspondant à ses aptitudes et à ses aspirations.

Aussi, cette étude constitue-t-elle un véritable plaidoyer en faveur des enseignants. Il s'agit clairement d'exercer des revendications des droits légitimes des enseignants sur le pouvoir public, en leur accordant ainsi des améliorations sensibles de leur situation socio-économique, conditions de travail et leur faire bénéficier comme ailleurs, d'un statut social et un prestige privilégié.

Mots-clés : Enseignant, valorisation, carrière, Kinshasa

Abstract

The present work seeks to popularize the Congolese teachers' awareness of the responsibilities they assume towards pupils, parents and society as a whole. Certainly, in the exercise of their duties, teachers aim not only to transmit knowledge but also to promote the scientific, economic, cultural and social development of their country. This awareness should undoubtedly bring about a profound change in behavior and attitudes. They could thus strive not only to better influence their students positively, but also to direct each student to choose the right course of study corresponding to his aptitudes and aspirations.

Also, this study is a real advocacy for teachers. It is clearly a matter of exercising demands for the legitimate rights of teachers on the public power, thus granting them significant improvements in their socio-economic situation, working conditions and, as elsewhere, benefiting them from a social and economic status. a privileged prestige.

Keywords: Teacher, valorization, career, Kinshasa

I. Introduction

L'«éducation est plus vieille que l'«humanité. Elle existe depuis toujours, elle va de nos parents qui apprennent à leurs enfants à parler, à se nourrir, à se vêtir, à se protéger contre tous les dangers et à vivre en société (Kimpesa, 1998).

Progressivement la civilisation en se développant, les connaissances en se multipliant, elles ont rendu les parents incapables d'assurer à leurs progénitures une préparation suffisante à la vie humaine en plein évolution.

Dès lors, l"éducation étant devenue systématique assurée par un personnel formé, préparé à assurer convenablement cette tâche, c"est donc l"enseignant qui doit à son tour suivre et respecter un programme bien établi pour la réalisation de cette mission lui confiée.

En effet, toute activité éducative et surtout scolaire actualise, masque des images et représentations en fonction des quelles les enseignants et les élèves se situent. Ainsi, un pronostique favorable émis par MALLO que cite Debesse et Mialaret (1974) n"a-t-il pas conditionné l"atteinte de résultat de l"enseignant de telle sorte que son comportement a influencé positivement le développement des élèves. Ce qui prouve à suffisance l"importance de l"enseignant dans la relation éducative.

Certes, les conditions sans aucun doute difficiles que rencontrent les enseignants congolais dans l"exercice de leur fonction entraînent un malaise et un dégoût à l"égard de la profession enseignante de la part des jeunes en général et des élèves-maîtres en particulier.

Partant de cette réflexion, nous nous demandons sur ce que serait l"image que se font les élèves des humanités pédagogiques à la profession enseignante. Serait-elle positive ou négative ? Seraient-ils attirés par cette profession ? Si oui ou non pour quelles raisons déterminantes ?

Toutefois, il ne suffit pas de stigmatiser exclusivement les conditions socio-économiques que les enseignants rencontrent dans leur activité professionnelle. Un grand malaise auquel peu d"enseignants échappent s"expliquent aussi en grande partie par leur comportement face à une situation ambiguë. Signalons qu"en passant qu"ils sont encore dans une position plus confortable que leurs élèves. Ceux-ci sont en contact direct avec leurs élèves (Pebu, 1995).

Pour sortir d"une situation conflictuelle si néfaste, pour être admis parmi « les gens de bonne compagnie », il leur fallut non seulement la prise de conscience de leur propre situation. Aussi arriver à exercer des revendications leurs droits légitimes sur le pouvoir public et ainsi leur faire bénéficier le relèvement du niveau de considération.

Deux objectifs majeurs sont poursuivis dans cette recherche à savoir :

- Dégager les diverses perceptions de la fonction enseignante par les élèves des humanités pédagogiques de quelques établissements scolaires de la ville de Kinshasa ;
- Relever les motifs de leur orientation (choix) envers ce métier.

II. Méthodologie de la recherche

2.1. Population et échantillon

La population de la recherche s"étend ici comme l"ensemble des personnes sur lesquelles porte une enquête (Michelli, 1971).

La présente étude concerne les élèves des humanités pédagogiques de quelques établissements scolaires de la ville de Kinshasa notamment : le Collège Saint François de SALES (Kingabwa Limete), Institut Lumumba (Limete), Institut Mukengeli (Lemba), Lycée de Kingasani et le Collège La Fleur (Kimbanseke).

La répartition scolaire de cette population se présente de la manière suivante :

Tableau n°1 : Répartition de la population scolaire par école

Ecoles	Statistique	Fréquence	Pourcentage
Collège Saint François de Sales		23	11%
Institut Lumumba		42	20%
Institut Mokengeli		47	22%
Lycée de Kingasani		38	18,2%
Collège La Fleur		58	27,8%
Total		208	100

Ce tableau indique les données suivantes : le Collège La Fleur présente une fréquence élevée de 58 élèves soit 27,8%. Suivi de l’Institut Mokengeli avec 47 élèves-maitres soit 22% de nombres exprimés. L’Institut Lumumba suit avec 42 élèves soit 20%. Le Lycée de Kingasani donne 38 sujets soit 18,2% et enfin, le Collège Saint François de Sales aligne 23 soit 11%.

En vue de réaliser notre étude, nous avons fait recours à un échantillonnage stratifié. Cette technique offre l’avantage de tenir compte non seulement de la strate de la population mais aussi, du nombre des sujets de chaque strate par rapport à la population totale.

Nous avons systématiquement pris en considération les opinions des élèves de quelques établissements scolaires de la ville de Kinshasa qui ont fait le cadre de notre recherche pour la taille de notre échantillon dans les divers aspects. Après avoir fixé la taille d’échantillon, nous avons constitué un échantillon occasionnel de 208 apprenants. Le critère de choix était la disponibilité des apprenants à répondre à notre questionnaire.

2.2. Récolte et traitement des données

Pour recueillir les données nécessaires de notre travail, nous avons eu recours à la méthode d’enquête appuyée par le questionnaire.

A l’issu d’un entretien préliminaire auprès des élèves-maître sur l’image que ces derniers se font de l’enseignant, nous avons construit vingt questions (20). Après avis et considérations, nous avons regroupé et clarifié certaines questions pour ne retenir au total que treize questions (13).

Le questionnaire a été soumis aux élèves dans chaque école. Ceux-ci étaient regroupés dans une salle de classe et réagissaient par écrit aux diverses propositions ou chacun connaissait sa propre réponse si telle était la consigne de la réponse. La passation était individuelle et ne pouvait prendre approximativement une heure. Les questions portaient sur trois thèmes principaux à savoir :

- le choix d’option pédagogique par les élèves-maître et leur aspiration à la fonction enseignante ;
- la situation socio-économique et les conditions d’exercice de la fonction enseignante ;
- l’image que les élèves-maître se font de la fonction enseignante.

Ainsi, nous nous sommes servis du calcul de pourcentage c’est-à-dire que les fréquences sont transformées en pourcentage pour mieux comprendre l’élément en étude.

III. Résultats

3.1. Choix de l'option pédagogique par les élèves-maîtres Pour ce thème, nous avons recueilli les informations à l'aide des questions 1 et 2.

Question 1 : Qui a influencé le choix que vous avez porté sur la section (option) pédagogique que vous suivez ?

Tableau n°2 : Motif de choix de l'option pédagogique par le élèves-maitres

Réponses	Indices Statistiques	Fréquence	Pourcentage
Influence de la famille		86	41,3
Vocation, goût		34	16,3
Influence des enseignants		13	6,2
Influence des collègues		75	36
Total		208	100

Il ressort de ce tableau 2 des observations suivantes : sur 208 élèves interrogés, 86, soit 41,3% ont été influencé par la famille et que 34, soit 16,3% ont opté l'option pédagogique par vocation ou goût, 13, soit 6,2% des apprenants ont subi l'influence des enseignants et que 75, soit 36% des élèves influencés par les collègues ou condisciples de l'école et de la classe.

Question 2 : Parmi les raisons ci-après, indiquez en deux qui selon vous et les autres attireraient les élèves-maitres à la profession enseignante.

Tableau n°3 : Raisons qui attirent à la profession enseignante

Réponses	Indices Statistiques	Fréquence	Pourcentage
Rémunération et prestige social		49	23,5
Vocation et rémunération		87	41,8
Réalisation d'un idéal et formation des jeunes		34	16,3
Prestige social et goût		38	18,2
Total		208	100

D'après ce tableau, 49, soit 23,5 sur 208 élèves interrogés estiment que la rémunération et le prestige social constituent les raisons fondamentales qui attirent à la fonction enseignante. 87, soit 41,8% considèrent la vocation et la rémunération comme des raisons principales qui les attirent à la carrière d'instituteur. 34, soit 16% pointent la réalisation d'un idéal et la formation des jeunes. 38 apprenants, soit 18,2% optent pour le prestige social et le goût.

3.2. Situation socio-économique et conditions de travail de l'enseignant

Pour ce thème, nous avons obtenu les informations à travers les questions 12 et 13.

Question 3 : Les raisons ci-après souvent à la base de l'abandon de la profession enseignante. Indiquez en deux selon vous celle qui sont à la base.

Les raisons avancées peuvent se présenter dans le tableau 4.

Tableau n°4 : Deux raisons souvent à la base de la profession enseignante.

Réponses	Indices Statistiques	Fréquence	Pourcentage
Faible rémunération et mauvaise condition de travail		76	36,5
<i>Education et Développement, Numéro 24 Vol I, Premier Trimestre 2020. Plus de dix ans au service de la communauté scientifique et professionnelle. L'excellence à votre service</i>			

L'abondance du travail et l'incompétence	68	32,6
L'insécurité du métier et fréquence des évaluations (inspection)	41	19,7
L'incompétence et phénomène de la sous qualification	23	11
Total	208	100

Ce tableau est interprété de la manière suivante : 76 élèves, soit 36,5 estiment que la faible rémunération allouée aux enseignants et les mauvaises conditions de travail sont deux raisons souvent à la base de l'abandon de la profession enseignante. 68, soit 32,6% considèrent l'abondance du travail et l'incompétence.

41 élèves, soit 19,7% indexent l'insécurité du métier et fréquence des évaluations (inspection) et que 23 élèves-maitres, soit 11% attribuent à l'abandon de la profession enseignante par les raisons de l'incompétence et le phénomène de sous qualification.

Question 4 : Qu'est-ce que vous appréciez de plus chez vos enseignants ?

Il découle de cette question que les qualités des enseignants appréciées par les élèves dans leur majorité : l'amour d'instruire et de former la jeunesse, de savoirsavoir, de savoir faire, le savoir être, le sens de responsabilité, l'esprit de dévouement, le sens de mesure, l'honnêteté et la discipline, la ponctualité, l'impartialité dans la cotation, la capacité de bien évaluer ses élèves...

Question 5 : Qu'est-ce que vous détestez chez vos enseignants ?

Il ressort de cette question que dans la majorité, les élèves détestent chez leurs enseignants les défauts ci-après : l'incompétence, l'immoralité et la corruption chez certains enseignants, la crise d'autorité et la bassesse, l'injustice, l'orgueil, la vantardise, la malhonnêteté, la partialité dans la manière de coté chez certains enseignants...

3.3. L'image que les élèves-maitres se font de la fonction enseignante Ce thème nous a aidé d'obtenir les informations recherchées à travers

les questions 9 et 10.

Question 6 : Citez le métier que vous avez toujours rêvé d'exercer dans votre vie.

Cinq différents métiers ont été l'objet de choix par les élèves-maitres.

La distribution de leur fréquence nous la présentons dans le tableau qui suit.

Tableau n°5 : Les métiers que les élèves-maitres ont toujours rêvé d'exercer.

Indices Statistiques	Fréquence	Pourcentage
Réponses		
Profession enseignante	18	8,6
Médecine et service para médical	41	19,7
Journalisme	33	15,8
Magistrature	38	18,2
Métier spécialisé et technique	78	34,6
Total	208	100

D'après ce tableau, 18 élèves-maitres, soit 8,6% rêvent d'exercer la profession enseignante. 41 élèves-maitres, soit 19,7% envisagent la médecine et le service paramédical. Le journalisme est pointé par 33 élèves-maitres, soit 15,8%. 38 apprenants, soit 18,2% aspirent à la magistrature et que 78 élèves-maitres, soit 34,6% envient les métiers spécialisés et techniques.

Question 7 : L'opinion publique fait pression sur l'Etat pour qu'il puisse relever le niveau de considération des enseignants. Qu'en pensez-vous ?

L'opinion des élèves-maitres sur cette question se présente dans le tableau ci-après :

Tableau n°6 : Avis des élèves-maitres sur le relèvement du niveau de considération des enseignants par l'Etat

Indices Statistiques Réponses	Fréquence	Pourcentage
En accord total	157	75,4
En désaccord total	00	00
En accord particulier	15	7,2
Autres avis	36	17,3
Total	208	100

Ce tableau indique les constats suivants : 157 élèves-maitres, soit 75,4% sont en accord total. Aucun d'entre eux, soit 0% désapprouve cette opinion. 15 élèves, soit 7,2% en accord particulier et que 36 apprenants, soit 17,3% partagent d'autres avis.

Affirmons que la majorité d'élèves-maitres sont d'accord de l'opinion selon laquelle, l'Etat congolais puisse relever le niveau de considération des enseignants.

Question 8 : Chaque profession exige certaines qualités pour l'exercer. Parmi les qualités ci-dessous, indiquez en deux qui selon vous sont les plus importantes pour les enseignants ?

Tableau n°7 : Qualités plus importantes pour l'exercice de la fonction enseignante

Indices Statistiques Réponses	Fréquence	Pourcentage
Qualité morale et intellectuelle	122	58,6
Qualité physique et morale	50	24
Qualité intellectuelle et pratique	28	13,4
Qualité physique et pratique	8	3,8
Total	208	100

D'après ce tableau, sur 208 élèves-maitres interrogés : 122, soit 58,6% jugent les qualités morales et intellectuelles plus importantes pour l'exercice de la fonction enseignante alors que 50 élèves-maitres, 24% sont pour les qualités physiques et morales. 25 apprenants, soit 13,4% apprécient les qualités intellectuelles et pratiques et enfin 8 élèves-maitres, soit 3,8% pour les qualités physiques et pratiques.

Question 6 : Comment appréciez-vous le niveau de vie de l'enseignant congolais ?

Tableau n°8 : Appréciation du niveau de vie de l'enseignant congolais par les élèves-maitres.

Indices Statistiques Réponses	Fréquence	Pourcentage
Niveau de vie satisfaisante	28	13,4
Niveau de vie élevé	08	3,8
Niveau de vie moyen	50	24
Niveau de vie bas	122	58,6
Total	208	100

Il ressort de ce tableau les constats suivants 28, soit 13,4% d'élèves-maîtres jugent le niveau de vie de l'enseignant congolais satisfaisant. Alors que 8, soit 3,8% l'estime élevé. 50, soit 24% le considèrent moyen et que 122, soit 58,6% jugent le niveau de vie de l'enseignant bas.

IV. Discussion

Les résultats obtenus montrent que la majorité d'élèves-maîtres ont choisi l'option pédagogique par l'influence de la famille et des collègues. De ce fait, la vocation ou le goût ne constitue pas la raison déterminante du choix de la section (option) pédagogique par les élèves-maîtres.

Certes, il est à noter que le choix d'études ne doit nullement être imposé par les parents ni moins encore par les collègues. Dans le souci d'harmoniser le développement des jeunes et tirer profit de leur orientation, il faut donc canaliser et exploiter toutes leurs aptitudes pour obtenir de chacun le meilleur de lui-même tant dans sa formation scolaire que dans sa vie professionnelle (Ntunga Nawana, 1999).

En ce qui nous concerne, les informations porteront sur le choix de faire les humanités pédagogiques avec allusion d'embrasser la carrière d'instituteur. C'est sans aucun doute d'origine social et milieu ambiant qui joue un rôle prépondérant. Nous préférions évidemment parler de la vocation spécifique dans l'un ou l'autre cas. Autrement dit, tel jeune homme, telle jeune fille, devrait se trouver attiré par l'enseignement, parce que par exemple, il se sentirait plus concerné par la relation enseignant-élève, aussi par la transmission des connaissances de celui qui les transmet.

Comme la vocation et la rémunération présentent une fréquence élevée par rapport à d'autres raisons, elles constituent par conséquent les raisons majeures qui attirent plus les jeunes à la profession enseignante.

En effet, le bien-être social d'un enseignant est fonction d'une organisation sur le plan financier et matériel d'un ensemble d'activités d'une collectivité humaine relative à la production et à la consommation des richesses et des biens (Kimpesa 1995). Il s'agit ici de l'ensemble des conditions visant à protéger l'enseignant et améliorer son existence. En claire, le pouvoir public est impérativement dans le devoir d'améliorer la situation socio-économique de l'enseignant mais aussi, les conditions de travail de ce dernier. Ceci devrait sans nul doute influencer positivement les jeunes à la profession enseignante.

Il est indiqué clairement que dans l'ensemble, la majorité d'élèves-maîtres n'entendent pas embrasser la profession enseignante pour des raisons ciaprès : faible rémunération, condition de travail difficile aussi, l'incompétence de la part de certains due à la sous qualification.

Certes, dans le pays en développement à l'occurrence, le Congo Démocratique, la fonction enseignante comporte des nombreuses contraintes notamment : une fonction plus exigeante, ingrate

aussi moins rémunérante. C'est ainsi Berger cité par Debesse et Miakaret, (1974) a soutenu cette constatation en ces termes, nous citons : « Autrefois, l'instituteur était quelqu'un. Aujourd'hui il est devenu quelque chose » : « vers 1990, l'instituteur était encore un Monsieur, aujourd'hui, il n'est qu'un pauvre ». En plus, il renchérit en disant ce qui suit
 « Notre profession de l'enseignement constitue le corps de fonctionnaire pour lequel l'administration a le moins de considération ».

C'est pourquoi certains d'entre eux quittent la carrière et cherchent à gagner la vie dans les activités commerciales, soit ils prennent un travail du bureau ou tout simplement entrent dans les professions remunérantes.

La profession enseignante d'après les études menées par certains auteurs, est perçue comme se situant très bas. Lumeka (1985) précise d'ailleurs que cette profession n'occupe que la 18^{ème} place sur la liste de vingt-quatre professions.

C'est ce que Berger a pu qualifier de « prestige des instituteurs » et que le docteur Nelson cité par Lumeka parle à son tour du « gaspillage du personnel d'enseignement ».

Remarquons que les qualités morales et intellectuelles présentent une fréquence élevée par la majorité d'élèves-maitres. De ce fait, elles deviennent des qualités déterminantes pour l'exercice de la fonction enseignante.

Il est clair de constater que la majorité d'élèves-maitres jugent le niveau de vie de l'enseignant congolais bas.

Enfin, pour une amélioration de l'image de marque de l'enseignant, une action politico-sociale devrait être menée par le pouvoir public. Il s'agit nécessairement d'accorder une importance toute particulière au niveau de la rémunération des enseignants. Car, il est aujourd'hui acquis que les barèmes de traitement des enseignants devraient être examinés dans le contexte global des salaires des travailleurs de la fonction publique comme si tous exerçaient les mêmes tâches. Mais il y a lieu de tenir compte du fait que la profession enseignante est généralement regardée comme exigeante non seulement une certaine qualification, mais aussi et surtout, un engagement social et une responsabilité envers l'avenir de la communauté. Elle exige aussi plus des noblesses et des sacrifices.

V. Conclusion

Certes, parti d'un constat social selon lequel l'image, la perception réciproque des partenaires de la vie scolaire occupe une large place dans la médiation et nécessite différents constats tant sur le plan psychique, pédagogique et social. Nous sommes assignés un double objectif pour ce travail, à savoir :

- Dégager les diverses perceptions de la fonction enseignante par les élèves des humanités pédagogiques de quelques écoles de la ville de Kinshasa ; - Aussi relever le motif de leur orientation (choix) envers ce métier.

De ces objectifs, nous avons formulé quelques hypothèses à travers lesquelles nous avons mené une étude à ce sujet. Pour y parvenir, nous avons eu recours de la méthode d'enquête avec comme technique principal de questionnaire.

Il nous a permis de réunir les informations recherchées. Nous l'avons passé à un échantillon de 208 sujets issus quelques établissements scolaires de la ville de Kinshasa.

Après analyse et interprétation des résultats, il apparaît clairement que la majorité des élèves-maitres considèrent la fonction enseignante comme indispensable pour la formation des jeunes en général et des cadres en particulier dont le pays a besoin pour son épanouissement. Mais dans la majorité de cas, les élèves-maitres n'envisagent pas embrasser cette profession pour des raisons ci-après :

- la faible rémunération ;
- des conditions de travail difficiles que les enseignants rencontrent dans leur activité professionnelle. Signalons aussi que la vocation ne constitue pas une raison déterminante du choix d'option pédagogique par la majorité des élèves-maitres. Ce qui nous permet à suffisance de confirmer notre hypothèse.

Références bibliographiques

- [1] Debesse, M. & Mialaret, G. (1974). *Traités des sciences pédagogiques*. Paris : PUF.
- [2] Georges, L. & Torille, R. (1974). *Formation des enseignants*. Paris : ESF.
- [3] Kasiama Kindinga, E. (1999). *Image de l'enseignant congolais par les élèves des humanités pédagogiques de la ville de Kinshasa*, TFC en Sciences de l'Education. Kinshasa : UNIKIN.
- [4] Kimpesa, M. (1998). *Etude des programmes de l'enseignement primaire et secondaire*. cours inédit. G2 SED, F.P.S.E. Kinshasa : UNIKIN.
- [5] Lumeka Lwa-Ya Nsenga (1986). *Auto perception des enseignants zairois*. Kisangani : ECA.
- [6] Mialaret, G. (1979). *Vocabulaire de l'éducation*. Paris : PUF.
- [7] Micchielli, R. (1971). *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale*. Paris : ESF.
- [8] Ntunga. (1999). *Orientation scolaire et professionnelle*. Cours inédit G3SED, F.P.S.E. Kinshasa : UNIKIN.
- [9] Pebu, M. (1995). *Image des professeurs par les élèves du secondaire de la ville de Kinshasa*, Mémoire de Licence, Kinshasa : IPN.

E. Kasiama Kindinga

Assistant à l'Institut Supérieur Pédagogique de Kitoy, province du Kwilu, République démocratique du Congo.